MLS Mouvement de liberté Suisse

www.mlsuisse.ch

EDU UDF
Eidgenössisch-Demokratische Union
Union Démocratique Fédérale
Unione Democratica Federale

Christine Lagarde, ancienne présidente du Fonds monétaire international et aujourd'hui présidente de la BCE, parle ouvertement de la suppression de l'argent liquide et a demandé en 2013 un prélèvement «unique» de 10 % sur le patrimoine. Il va de soi que des exigences aussi destructrices ne peuvent être mises en œuvre que si l'on a préalablement supprimé la possibilité d'y échapper sous forme d'argent liquide. Il est évident que cela va à l'encontre des intérêts de la population. Seul le maintien de l'argent liquide nous protège tous de ces projets destructeurs pour le patrimoine. L'existence de l'argent liquide empêche également les banques centrales de pousser les taux d'intérêt dans le rouge pour tous les citoyens et donc d'exproprier indirectement les personnes disposant d'un patrimoine.

L'argent liquide, c'est plus de liberté

Si l'on en croit de nombreux économistes de renommée internationale, comme le professeur Kenneth Rogoff, la suppression de l'argent liquide est déjà réclamée, et l'expert en argent liquide Hansjörg Stützle (bargeldverbot.info) déclare: «Dans l'UE, il sera difficile de stopper la suppression de l'argent liquide.» L'UE prévoit de lancer une monnaie numérique en 2026.

En Suède, on ne pourra bientôt plus payer en espèces nulle part.

Quand on imagine un monde où l'on n'utiliserait que des monnaies numériques, tout le monde doit se poser les questions suivantes:

- Faisons-nous confiance aux politiques pour ne pas faire de nous des citoyens transparents et pour ne pas vouloir contrôler nos vies à l'aide de «systèmes de crédit social»?
- A quoi ressemblera notre monde si les prédictions du Forum économique mondial[1] se réalisent ou si les événements qui ont été simulés deviennent réalité?
- Que se passera-t-il si des pirates informatiques paralysent des secteurs dont dépend tout le système?

C'est pourquoi il est urgent que vous SIGNIEZ cette initiative populaire.

- L'argent liquide, c'est la liberté, car on peut l'utiliser partout et tout le temps.
- L'argent liquide favorise l'indépendance, car on ne dépend pas de systèmes techniques (électricité, lecteurs de cartes, Internet).
- L'argent liquide crée de la sécurité, y compris contre les taux d'intérêt négatifs/l'expropriation.

L'argent liquide est un élément important de notre culture suisse basée sur la cohabitation volontaire et pacifique.

[1]World Economic Forum

Même si vous pensez que l'argent liquide restera toujours, mieux vaut prévenir que guérir, et la seule façon de le garantir est de l'inscrire dans la Constitution.

SIGNATURES VALABLES? IMPORTANT: Ne remplir que les champs en jaune, de manière lisible & suivre cette check-list!

- ☐ Avez-vous indiqué votre code postal, votre commune politique et votre canton au-dessus du champ de signature ?
- ☐ Les personnes qui ont signé sont-elles toutes ***de la même commune ?***
- ☐ Avez-vous le droit de ***vote en Suisse au niveau fédéral***?
- ☐ Les ***nom*** et ***prénoms*** sont-ils écrits à la main au stylo-bille ?
- ☐ Veuillez renvoyer la feuille détachée ou sous enveloppe par la poste le plus rapidement possible !

Qu'il n'y ait que quelques lignes de remplies ou bien qu'elle soit complète, renvoyez-la le plus vite possible avant le 27 janvier 2023! Merci.

Initiative populaire fédérale «Oui à une monnaie suisse libre et indépendante sous forme de pièces ou de billets (l'argent liquide, c'est la liberté)»

Publiée dans la Feuille fédérale le 17.08.2021

Les citoyennes et citoyens suisse soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu des articles 34, 136, 139 et 194 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 68s.):

la Constitution[1] est modifiée comme suit:

Art. 99, al. 1bis et 5

1bis La Confédération veille à ce que pièces de monnaie ou billets de banque soient toujours disponibles en quantité suffisante.

5 Le remplacement du franc suisse par une autre monnaie est soumis au vote du peuple et des cantons.

1 RS 101

Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-après, est autorisé à retirer la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité absolue de ses membres ayant encore le droit de vote:

Richard Koller, Gartenstr. 5, 8617 Mönchaltorf; **Christian Oesch**, Linden 92b, 3619 Eriz; **Adrian Müller**, Fuchsweg 3, 3097 Liebefeld; **Charles Pache**, Wagnerstr. 22, 3007 Bern; **Roland Schöni**, Moosweg 2, 3665 Wattenwil; **Simon Reber**, Höh 20, 3615 Heimenschwand; **David Gosteli**, Lüssliweg 11A, 3604 Thun; **Josef Elsener**, im Dörfli 2a, 6313 Finstersee; **Martin Frischknecht**, Breite 9, 3636 Forst-Längenbühl; **Dominique Plüss**, Nünenenweg 25, 3123 Belp; **Hans Rickenbacher**, Falknisstr. 19, 7320 Sargans; **Erna Klossner Notari**, Treggia Nucleo 7, 6958 Bidogno; **Matthias Hagmann**, Schützenmattweg 7, 5040 Schöftland; **Christine Hug**, Mühledorfstrasse 43, 4576 Tscheppach; **Bernhard Zbären**, Wabigenweg 7, 4463 Buus; **Michael Oesch**, Kürze 93, 3619 Eriz; **Pascal Schildknecht**, Zuzwilstrasse 16, 3256 Bangerten; **Felix Hepfer**, Chlenglerweg 101, 8240 Thayngen; **Josef Lauber**, Seefeldstrasse 9, 6006 Luzern;

Canton ▶ ..... **NPA** ▶ .....

Commune politique ▶ .....

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

	Nom, Prénoms Écrire de sa propre main et si possible en majuscules	Date de naissance Jour	Mois	Année	Adresse exacte (Rue et numéro)	Signature manuscrite	Contrôle laisser blanc
1							
2							
3							
4							

L'attestation de la qualité d'électeur des signataires sera demandée par le comité d'initiative. **Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 17.02.2023**

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les ..... (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Lieu: .....

Date: .....

Fonction officielle: .....

Signature manuscrite: .....

Sceau

«Impressum: Édition et rédaction UDF, case postal, 3602 Thun» | Feuille de signature: www.fbschweiz.ch, www.wirbestimmen.ch | Mail: kontakt@fbschweiz.ch | Tel.: +41 (0) 840 123 456

MLS
Mouvement de liberté Suisse
www.mlsuisse.ch

Initiative populaire fédérale

L'argent liquide, c'est plus de liberté

L'argent liquide nous rend plus indépendant
L'argent liquide crée plus de sécurité
L'argent liquide fait partie de notre culture

Qu'est-ce qui nous attend si l'argent liquide est supprimé?

Qui sait quels gouvernements seront au pouvoir dans 10 ans? Votre compte pourra-t-il être bloqué si vous ne vous comportez pas comme l'État l'exige?

L'État pourra accéder sans problème à l'argent que nous avons épargné en pratiquant des taux d'intérêt négatifs et des expropriations.

Il a été prouvé statistiquement que les dépenses supplémentaires liées à la consommation pourraient atteindre 100 %.

La société s'arrêtera si l'électronique ou Internet ne fonctionnent plus.

Comment apprendre à ses enfants à utiliser l'argent juste avec une carte?

EDU UDF
Eidgenössisch-Demokratische Union
Union Démocratique Fédérale
Unione Democratica Federale
www.edu-schweiz.ch

Si vous souhaitez encourager la diffusion de cette liste de signatures:
https://www.prospectus-partout.ch/initiative-argent-liquide/sponsern-f

Soutenez-nous avec l'affranchissement volontaire

☐ S'il vous plaît envoyez-moi ..... bulletin(s) de versement.

☐ Je commande ..... (nombre) de(s) liste(s) de signatures.

Nom:.....

Prénoms:.....

Adresse:.....

N° postal:.....Commune:.....

e-Mail: .....

L'initiative populaire **„L'argent liquide, c'est la liberté"** coûte beaucoup d'argent et, en tant que petite organisation, nous sommes très dépendants de votre soutien. Merci beaucoup !

IBAN: CH55 0900 0000 1525 6318 1

Freiheitliche Bewegung Schweiz
Bollstrasse 43
3076 Worb

Freiheitliche Bewegung Schweiz FBS
Mouvement de liberté Suisse (MLS)
Comité l'argent liquide, c'est la liberté
Postfach 1236
3072 Ostermundigen 1

Remplissez-la partiellement ou entièrement et renvoyez-la le plus vite possible avant le 27 janvier 2023! Merci.

Nous vous remercions de votre soutien.

www.mlsuisse.ch

«Impressum: Édition et rédaction UDF, case postal, 3602 Thun» | Feuille de signature: www.fbschweiz.ch, www.wirbestimmen.ch | Mail: kontakt@fbschweiz.ch | Tel.: +41 (0) 840 123 456